



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE



IRC COMITÉ DU SUD
LE PALAIS DU PHARO – MARSEILLE
CONFÉRENCE PRÉSENTIEL

LE 23 SEPTEMBRE 2021 de 9H00 à 16H30
ATELIERS D'EXPERTS

**CONFLITS D'INTÉRÊTS, LANCEURS
D'ALERTE, MARCHÉS PUBLICS,
CARTOGRAPHIE DES RISQUES...**

Afin de vous proposer le programme le plus pertinent possible lors de ces ateliers, l'Institut a décidé d'organiser une table ronde entre experts, dans la perspective de soulever les problématiques et enjeux du moment.

Si vous souhaitez faire partie des experts présents, n'hésitez pas ! Il suffit de signer une charte de confidentialité sur les travaux qui seront entrepris.

Chaque atelier regroupera des personnes d'horizon divers, dont : Compliance officers, Directeurs juridique, Avocats, Directeurs RH, Juges, Directeurs financier ...

Public concerné :

Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines • Directeurs de la conformité
• Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets
d'avocats • Dirigeants d'entreprise

>>> Je m'inscris



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE
& COMPLIANCE



PROGRAMME :

9H00 - 10H00 : ATELIER PRATIQUE SUR LA GOUVERNANCE

Gilles Sabart - Avocat, Docteur en Droit de la Compliance, Gestionnaire de crise & Risk Manager- Legal-skill

10H00 - 11H00 : ATELIER PRATIQUE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DE CORRUPTION

Marion Oehler - Legal Counsel & compliance officer - Volvo Group Purchasing

Marion Guillaume - Fondatrice - ONE Ethics & Compliance

11H00 - 11H15 : PAUSE CAFÉ

11H15 - 12H00 : SÉANCES PLÉNIÈRES

- LANCEURS D'ALERTE

Marion Guillaume - Fondatrice - ONE Ethics & Compliance

- SECTEUR PUBLIC

Gilles Sabart - Avocat, Docteur en Droit de la Compliance, Gestionnaire de crise & Risk Manager- Legal-skill

Marion Guillaume - Fondatrice - ONE Ethics & Compliance

12H00 - 12H30 : L'EXPERIENCE DE L'ISO37001

Fabien Goffi – Associé – LMDL

Michel Frebourg – Consultant et Responsable d'Audit – Eurocompliance

12H30 - 13H30 : PAUSE DÉJEUNER

13H30 - 14H00 : ATELIER PRATIQUE 1 AN DE SANCTIONS CNIL : À QUI LE TOUR ? L'EXEMPLARITÉ RGPD EST POSSIBLE !

Nicolas Courtier – Avocat, spécialiste en Droit de la Propriété Intellectuelle et en Droit des Nouvelles Technologies – DPO

Courtier Cabinet Avocats

14H00 - 14H30 : GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES DANS LES ETI ET LES GRANDS GROUPES

Benjamin Bellity – Expert dans la Gestion Unifiée des Risques et la Gouvernance – Smart Global Gouvernance

Olivier Roubin - Senior Consultant - Alliances & Business Development - Smart Global Gouvernance

14H30 - 15H00 : ATELIER PRATIQUE SITE WEB & CONFORMITÉ RGPD

Eve Chiapello - Responsable qualité Consulting - Actecil

15H00 - 16H00 : ATELIER CONFLITS D'INTÉRÊTS

Marion Oehler - Legal Counsel & compliance officer - Volvo Group Purchasing

16H00 - 16H15 : PAUSE CAFÉ

16H15 - 17H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS AFA & CONTROLE AFA

Virginie Gastine-Menou - Fondatrice - Risques et vous

Charles Duchaine - Directeur Agence Française Anticorruption - (AFA)

17H00 - 17H15 : CLÔTURE & PRÉSENTATION DE L'IRC, DU COLLÈGE IRC SUD

ACTECIL
RGPD SOLUTIONS

ellispherē

EQS GROUP

**Smart Global
Governance**

DPMS
| Data Privacy Management System |

CAP4LEARNING



BULLETIN D'INSCRIPTION DU 23 SEPTEMBRE 2021*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

| | Avant le 16 sept 2021 | Après le 16 sept 2021 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Non Membre | 390 Euros | 490 Euros |
| Membre- (Coutadhésion annuelle 445 Euros) | Gratuit | Gratuit |

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

* • Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.



BULLETIN D'ADHÉSION*

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Fonction :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville : Pays :
 Email @ :
 Téléphone fixe :
 Mobile :

**OFFRE SPÉCIALE
 POUR TOUTE ADHÉSION
 AVANT LE 16 SEPT 2021**

**ENTRÉE GRATUITE
 AU 5ÈME CONGRÈS
 DU 12 ET 13 Octobre 2021
 COMPLIANCE, RISK ET
 GESTION DES TIERS**

FRAIS D'INSCRIPTION :

Membre - Cout adhésion annuelle 445 Euros. Nb : x Total..... Euros
 L'adhésion d'un an sera effective à la date de réception du bulletin et du règlement.

Pour toute inscription, un livre parmi cette sélection vous est OFFERT, en partenariat avec

DALLOZ



Livre 1 - La gouvernance face à la Conformité ~~39~~€
 Livre 2 - Pour une Europe de la compliance ~~44~~€
 Livre 3 - Anticorruption, Loi sapin 2 ~~29~~€
 Livre 4 - Le devoir de vigilance ~~29~~€
 Livre 5 - Donner du sens aux contrôles : une question de risque..... ~~29~~€

RÈGLEMENT (par chèque ou virement) :

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
 INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à notre congrès **Compliance & Gestion des Tiers – les 12 & 13 octobre 2021.**
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.**
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD.**
- Faire partie du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2022 et décembre 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

• Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au

